

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Haute - Vienne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN LIGOURE

Séance ordinaire du 12 avril 2023

Nombres de membres :

Afférents au conseil	En exercice	Présents	Procurations
15	14	8	3

Date de la convocation :

4 avril 2023

Date d'affichage :

4 avril 2023

L'an deux mille, vingt-trois et le douze avril à vingt heures trente minutes,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier MARCELLAUD

Présents : Mesdames CHEYRONNAUD et BOUILHAGUET
Messieurs MARCELLAUD, DE JESUS, LEBRAUD, FAUCHER, DECONCHAT et REYROLLE
Procurations : de B. THORREE à D. MARCELLAUD, de S. VIGNAUD à C. CHEYRONNAUD
et de E. COIFFE à N. DE JESUS

Objet de la délibération :

Affectation résultat d'exploitation exercice 2022
du Budget Assainissement (suite)

Résultat de fonctionnement à affecter :

- résultat de l'exercice.....	3 475.23 €
- résultat antérieur	3 183.93 €
Total à affecter	6 659.16 €

Le Conseil Municipal,

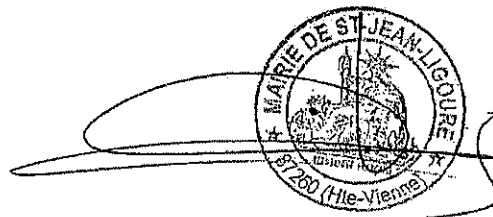
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION :

1- couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement :	0 €
2 - affectation complémentaire en « réserve » : (crédit du compte 1068 sur BP 2023).....	0 €
3 - reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 ligne 002	6 659.16 €

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme en mairie le 13 avril 2023.

Le Maire,
Didier MARCELLAUD



Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Publié le 5 20
ID : 087-218715100-20230412-DE2023012-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Haute - Vienne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN LIGOURE

Nombres de membres :
Afférents En Présents Procurations
au conseil exercice
15 14 8 3

Séance ordinaire du 12 avril 2023

Date de la convocation :
4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à vingt heures trente minutes,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier MARCELLAUD

Date d'affichage :
4 avril 2023

Présents : Mesdames CHEYRONNAUD et BOUILHAGUET
Messieurs MARCELLAUD, DE JESUS, LEBRAUD, FAUCHER, DECONCHAT et REYROLLE
Procurations : de B. THORREE à D. MARCELLAUD, de S. VIGNAUD à C. CHEYRONNAUD
et de E. COIFFE à N. DE JESUS

Objet de la délibération :
Affectation résultat d'exploitation exercice 2022
du Budget Assainissement (suite)

Résultat de fonctionnement à affecter :

- résultat de l'exercice	3 475.23 €
- résultat antérieur	3 183.93 €
Total à affecter	6 659.16 €

Le Conseil Municipal,

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION :

- 1- couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement : 0 €
- 2 - affectation complémentaire en « réserve » :
(crédit du compte 1068 sur BP 2023)..... 0 €
- 3 - reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023
ligne 002 6 659.16 €

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme en mairie le 13 avril 2023.
Le Maire,
Didier MARCELLAUD

